

07 59 50 74 10

www.iffode.fr

contact@iffode.fr

MAITRE DE CEREMONIE

Formation est inscrite au RNCP depuis septembre 2022 et jusqu'en septembre 2027 sous le numéro 36839- Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3 - Code(s) NSF : 330t : Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service) - Formacode(s) : 42057 : Service funéraire - Date d'échéance de l'enregistrement : 16-09-2027 - N° de fiche : RNCP 36839

Durée	Tarif
30 jours / 210 heures	1650€ TTC

PUBLIC VISE

Formation ouverte à tout public, demandeur d'emploi ou salarié, se destinant à une profession de maître de cérémonie au sein d'une entreprise de Pompes Funèbres, d'une régie ou d'une association.

PREREQUIS

Sans condition de diplôme, Maîtrise de la langue française. Le sens de l'écoute, l'empathie, la rigueur, le sens de l'organisation et du commerce, un équilibre psychologique.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Entretien avec analyse des besoins au plus tard 15 jours avant la formation

DUREE DE LA FORMATION

La formation de conseiller funéraire comporte **70 heures de cours théoriques** suivies de **140 heures de stage pratique** en entreprise.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Un formateur funéraire conjuguant ingénierie de formation et expérience métier, ainsi que des intervenants spécialisés tels que religieux, spécialiste en rites funéraires, ... Accessoires funéraires

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les compétences et le diplôme nécessaire pour exercer le métier de Maître de cérémonie, décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'arrêté du 30 avril 2012 et du 27 Mai 2020. **Le maître de cérémonie organise et procède à la cérémonie funéraire. Il est responsable du bon déroulement des obsèques et veille au respect des demandes des familles et du défunt.**

- Être l'interlocuteur des familles de la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation, en relation avec le conseiller funéraire.
- Accompagner et encadrer une équipe de porteurs-chauffeurs
- Gérer les différents prestataires et intervenants au cours de la cérémonie
- Animer et prendre la parole en public
- Coordonner la cérémonie en plaçant le public

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 – HYGIENE, SECURITE, ERGONOMIE : 7 HEURES

- Règles d'hygiène
- Equipements et règles de protection
- Gestes et postures
- Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)
- Accidents exposant au sang (AES)

MODULE 2 – LEGISLATION ET REGLEMENTATION FUNERAIRE : 14 HEURES

- Règles applicables aux opérations funéraires
- Démarches consécutives au décès
- Notion de service public

MODULE 3 – PSYCHOLOGIE ET SOCIOLOGIE DU DEUIL : 14 HEURES

- Les grandes étapes du deuil
- La mort dans notre société
- Deuils particuliers
- Savoir-être et attitude face aux proches endeuillés

Salle de formation équipée de paperboard et vidéoprojecteur
Power point
Support de cours vidéo et papier
Etudes de cas pratiques et visites des services à la vente tels que crématorium, funérarium, soins de conservation, ...
Simulations et jeux de rôle commentés en groupe

SATISFACTION ET EVALUATION

Evaluation des compétences sous forme de **QCM à l'issue de chaque module**.

Durant le stage pratique, le stagiaire devra participer à minima à **5 activités** de la liste établie par l'organisme de formation.

Suivi des présences au moyen d'une **feuille d'émargement** signée tout au long de la formation et remise à son terme d'une **attestation individuelle de formation**.

Une **évaluation finale** des connaissances acquises en fin de formation.

Evaluation à chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

Evaluation à froid, 6 mois après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

ACCESSIBILITE HANDICAPÉ

Conformément aux lois n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, nous veillons à l'accessibilité des personnes atteintes d'un handicap, sujet abordé lors de l'entretien préalable à l'inscription et prenons soin d'apporter une solution adaptée au cas par cas.

MODULE 4 – PRATIQUES ET RITES FUNÉRAIRES : 14 HEURES

- Rites funéraires civils
- Rites religieux
- Règles de protocole
- Principaux cultes pratiqués en France

MODULE 5 – CONCEPTION ET ANIMATION CEREMONIE : 14 HEURES

- Lieux et les équipements
- Préparation/ rédaction d'une cérémonie
- Prise de parole en public
- Application des règles de protocole

MODULE 6 - ENCADREMENT D'UNE EQUIPE : 7 HEURES

- Technique de management
- Préparation à l'examen oral

EXAMEN FINAL ET DIPLÔME

- Une **épreuve écrite** (QCM) de 60 questions et une question à réponse courte avec une question à développement : 50 % de la note finale, avec note éliminatoire à 12/20 et moins
- Une **évaluation du stage** dans une pompe funèbre et un rapport de stage : 20 % de la note finale
- **Un oral** de 20 minutes devant le jury composé de 4 membres et sélectionné sur des listes établies par la préfecture : 30 % de la note finale avec note éliminatoire : 07/20
 - ✓ 5 minutes : le candidat présente son parcours et sa motivation
 - ✓ 5 minutes : consacrées à la formation pratique
 - ✓ 10 minutes : questions initiées par le jury relevant de la liste préfectorale